

IN WITNESS WHEREOF the plenipotentiaries of both States have signed this Convention and have thereto affixed their seals.

DONE at Toronto, this 17th day of November 1977, in duplicate in the English, French and Italian languages, each version being equally authentic.

EN FOI DE QUOI les plénipotentiaires des deux États ont apposé leur signature au bas de la présente Convention et l'ont revêtue de leur sceau.

FAIT à Toronto le 17 novembre 1977, en deux exemplaires en langues française, anglaise et italienne, chaque version faisant également foi.

For the Government of Canada
Pour le Gouvernement du Canada
PIERRE E. TRUDEAU

For the Government of Italy
Pour le Gouvernement d'Italie
GIULIO ANDREOTTI